BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 99

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

RCS non inscrit.
DELATRE (Alexandre Maxime).
RCS non inscrit.
BOSC (Manon Rose Marguerrite).
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 150000,00 euros..
Etablissement : Etablissement complémentaire.
Activité : mécanique automobile.
Adresse : 2 bis, rue des Crouzettes, 31120 Portet-sur-Garonne.
Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **DELATRE** (Thierry Charles Gérard).
Publication légale : Vie-Economique.com *du* 16 octobre 2026.
Oppositions : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée « Selarl Pierre dorval Léopold dorval, Notaires Associés » 117B ancienne route Impériale 31120 Portet sur Garonne pour la validité..
Commentaires : Suivant acte reçu par Maître Léopold DORVAL, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée « SELARL Pierre DORVAL Léopold DORVAL, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à PORTET-SUR-GARONNE (31120), 117B Ancienne Route Impériale, le 30 septembre 2026, enregistré à TOULOUSE, le 6 octobre 2026, Dossier 2026 00028940, référence 3104P61 N 04633, a été cédé un fonds de commerce par Monsieur Thierry Charles Gérard DELATRE , époux de Madame Annie Nativa Isabelle USACH, demeurant à CUGNAUX (31270) 36 avenue Georges Pompidou, A : Monsieur Alexandre Maxime DELATRE, et Madame Manon Rose Marguerrite BOSC, demeurant ensemble à PORTET-SUR-GARONNE (31120) 3 rue vincent Auriol, Le fonds de commerce de mécanique automobile exploité à PORTET SUR-GARONNE (31120), 2 bis rue des Crouzettes, connu sous le nom commercial TOP GARAGE - DELATRE ET FILS, et pour lequel le cédant est identifié sous le numéro SIRET 413760448, Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 100.000,00 EUR, au matériel pour 50.000,00 EUR. Les oppositions, sil y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, Le notaire..